

Avignon, le 09 janvier 2024

LIMINAIRE AU CSA LOCAL DE VAUCLUSE

Monsieur le Président,

Comme chaque année, le bilan de l'observatoire interne montre la souffrance des agents dans leurs conditions de travail.

Comme chaque année, les agents alertent la DGFIP de l'impact du manque de personnels dans les services territoriaux.

Comme chaque année, la DGFIP n'en a rien à faire et se cache devant la représentativité nationale pour justifier ces énièmes suppressions de postes.

Sur ce sujet, clarifions les choses : le Parlement vote les projets de Lois du gouvernement. Le PLF, bourreau annuel des emplois de la DGFIP (entre autres administrations...) est donc préparé par ce gouvernement. Le nombre des suppressions figurant dans le PLF ne sort pas de nulle part.

En effet, les documents fournis au CSAL pour expliquer le bien fondé de ces suppressions sort directement de Bercy, pas du cabinet du Premier Ministre. c'est donc bien l'Administration qui porte l'entière responsabilité du nombre de suppressions ! Les élus n'intervenant qu'en aval, afin de valider le PLF de sa majorité (ce qui ne les blanchit pas pour autant).

Ce sont donc 155 emplois supprimés pour les DDFIP, malgré les nombreux « renforts », « transferts de missions » et autres « sanctuarisation du contrôle fiscal (CF) ».

Traduisons : ces renforts consistent en des transferts d'emplois d'une administration vers les services de la DGFIP. Ils ne sont donc en rien un renfort pour les services ! Quant à la sanctuarisation du CF, elle se fait au détriment d'autres services par un jeu de redéploiement particulièrement abscons.

La très désagréable impression qui se dégage, c'est que la DGFIP considère ses services de gestion comme n'ayant aucune importance, comme s'ils n'avaient pas leur part à prendre dans le CF par exemple, qu'elle n'accorde de l'importance que pour des services qu'elle estime à « haute valeur ajoutée ».

Cette aberration commence à se voir. La Cour des Comptes (CDC) l'a relevé dans son dernier rapport sur le CF des particuliers : elle déplore le manque d'utilisation des services de gestion, ceux-là même que la DGFIP punit année après année.

Elle prend d'ailleurs comme exemple la sous utilisation des SPFE dans ce cadre, un service qui subira deux suppressions de postes pour le Vaucluse. Est-ce là la récompense donnée aux agents qui ont trimé pendant deux ans pour ramener le bateau à flot ?

Et que dire des agents d'autres services, comme le SGC de Monteux ? Supprimer des postes « finalement » vacants va-t-il améliorer leur situation ?

Et Apt ? Après le ratissage du SIP, voici venu le tour de l'antenne du SIE Sud Vaucluse... A ce rythme, le déménagement de ces services pourra se faire dans un studio !

Et le SIP Nord Vaucluse ? A peine né, déjà sanctionné !

Et les SIE ? Trop d'agents pour faire le boulot selon la DGFIP...

A la Pairie départementale, trop nombreux aussi ? A la trésorerie hospitalière de Carpentras, pareil ?

Et tous les services en souffrance seront heureux d'apprendre que l'équipe EDR perd encore un agent...

Ce sont donc 11 B et 2 C en moins pour le Vaucluse, département qui, selon les sages de Bercy, sont sur-dotés en emplois, selon le correctif « charges et enjeux ». Ce magnifique outil compte 28 critères que nous vous demandons de nous présenter. En effet, l'impact de ce correctif sur les suppressions d'emplois du Vaucluse justifie que les représentants du personnel en prennent connaissance.

Même demande pour le correctif environnemental !

Quant aux agents, nous renouvelons ici notre exigence que vous alliez les rencontrer pour vous justifier ! A défaut, comptez sur eux pour venir vous demander des comptes !

Certes, vous nous avez indiqué lors de l'audience forcée par le SIP Sud Vaucluse que vous vous battiez pour limiter la casse. Le même jour, les élus de SFP vous ont demandé à quel niveau hiérarchique se situait le foutage de gueule. Il est évident qu'il se situe à Bercy, mais en tant que représentant de la DGFIP envers les agents du Vaucluse, il est de votre devoir de vous opposer à ce massacre, comme tous les AGFIP d'ailleurs !

SFP a toujours défendu notre administration comme un collectif de travail, du cadre C au DG, mais sans un réveil des hauts fonctionnaires face à la destruction des services territoriaux qui s'annonce, les agents constateront que leur loyauté ne leur est pas adressée.

Le DG est-il prêt à prendre le risque d'une rupture totale avec ses agents ? A une démission morale généralisée ? A une vague de départ qu'il aura lui-même provoquée ?

En effet, l'envie de départ, par démission, rupture conventionnelle ou par la création d'un projet en dehors de la DGFIP, tente de plus en plus d'agents. Sachant que dans le même temps, la DGFIP a sorti les rames pour recruter de nouveaux « talents » - terme tellement bien choisi dans le registre du mépris affiché depuis quelques années envers les agents – l'avenir s'annonce bien sombre.

Au petit jeu de la loyauté, qui perd le plus ? Celui qui garde le petit doigt sur la couture du pantalon ou celui qui se bat pour faire de notre administration une vraie administration régaliennne, en charge de l'équité et de la justice fiscale comme indiquée dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ?

SFP depuis longtemps a choisi son camp, et depuis toujours ne l'a jamais trahi ! Nous continuerons donc à nous battre inlassablement pour que la DGFIP soit reconnue à sa juste valeur et à porter haut les revendications des agents qui font vivre cette belle administration malgré tout, que cela plaise ou pas au DG est parfaitement secondaire.

En revanche, si ce dernier daigne un jour rejoindre ce combat, il sera accueilli chaleureusement.

Après tout, en début d'année, il est de bon ton de présenter ses vœux, alors nous présentons tous nos vœux au DG et nous espérons que dans ses bonnes résolutions de 2024, la défense de la DGFIP figure en tête de sa liste, comme de celle de notre Ministre de tutelle.